exercée par la France, par l'Angleterre et par la Russie, c'est autant, avouons le franchement, le sentiment que nous avions de l'injustice de notre violente agression contre le petit royaume de Danemark, c'est la conviction que nous avions de fomenter en Danemark les principes révolutionnaires, tandis que nous les combattions partout ailleurs. L'histoire a flétri l'attentat commis en 1807 par l'Angleterre contre la flotte danoise; une pareille flétrissure aurait frappé le retranchement du Danemark du nombre des Etats européens, s'il avait eu lieu, car le Danemark, tout en admettant que sa conduite envers nous n'ait pas été entièrement irréprochable, est bien loin d'avoir mérité une si terrible punition. »

ESPAGNE.

L'ouverture des chambres a eu lieu à Madrid le 30 octobre. A deux heures, les sénateurs étant réunis, le président du conseil a donné lecture du décret royal qui déclarait légalement ouverte la législature de 1849. M. de Miraflores a ensuite annoncé qu'il serait procédé séance tenante à la constitution du bureau.

A deux heures et quart la même formalité a eu lieu au congrès. Le cabinet tout entier était présent. Le général Narvaez a lu le décret d'ouverture, et la chambre a procédé immédiatement à la constitution provisoire du bureau. M. Mayans a obtenu 92 voix pour la présidence; M. Alonzo, candidat progressiste, 22, et M. Rios Rosas, 21.

Les votes pour les autres nominations du bureau ont été très divisés et ont donné les résultats suivans:

Vice-présidents: MM. Gonzalès Romero, comte de Vistahermosa, Valey, Zaragoza.

Secrétaires: MM. Alsaro, Belda, Gaivez-Canero, Huelves. Les deux derniers appartiennent au parti progressiste. Ces nominations sont toujours abandonnées à la minorité.

Le 31 on a procédé à la formation des commissions.

M. Pena-Aguayo, sénateur, ayant, dans une interpellation adressée au gouvernement, demandé si le ministère jouissait de la confiance de la couronne, M. le duc de Valence est monté à la tribune. Le président du conseil a été fort explicite dans sa réponse. Son discours, qui a obtenu de nombreux témoignages de satisfaction, a été sérieyé, prudent et concis toutes les fois qu'il devait l'être. Il est clairement résulté de ce discours que l'ancien cabinet est toujours en possession de la confiance pleine et entière de la reine.

PAYS-BAS.

Après six semaines de tâtonnements, le ministère hollandais serait enfin constitué, s'il faut en croire une lettre de La Haye du 29 octobre.

Voici comment le ministère serait constitué:

M. Van Goldstein, président de la seconde chambre des états-généraux, aurait le portefeuille des affaires étrangères, sans présidence du conseil;

M. l'avocat Thorbecke, membre de la seconde chambre et chef du parti libéral avancé, deviendrait ministre de l'intérieur;

M. Dronckers serait ministre de la justice;

Le général de Splinger, ministre de la guerre;

M. Van Bosse conserverait le ministère des finances;

Et M. Pahud, ancien directeur des cultures dans l'Inde néerlandaise, aurait le département des colonies, dont il est actuellement secrétaire-général par intérim.

Le ministre de la marine ne serait pas encore nommé.

Si ces informations sont exactes, la nouvelle administration, appartenant exclusivement au culte réformé, ne paraîtrait pas de nature à satisfaire le parti catholique, très puissant au sein de la seconde chambre, surtout par la valeur de la part des hommes qui le composent.

ITALIE.

Le prochain retour du Pape à Rome est généralement admis comme très probable par les correspondances des journaux de Florence et de Turin. Nous remarquerons en outre que cette nouvelle devient presque officielle par la publicité que lui donne la *Gazette de Bologne* du 30 octobre, feuille soumise à la censure et rédigée sous l'inspiration du légat pontifical, monsignor Bedini. Ce journal assure même que le retour du Pape aura lieu dans la première quinzaine de novembre. Il ajoute que la garnison française de Rome sera relevée par les troupes de la même nation qui ont occupé jusqu'ici les cantonnemens extérieurs.

Le commandement des troupes romaines, qui avait été exercé jusqu'à présent par un général français, passe désormais aux chefs militaires du gouvernement pontifical. Le ministre de la guerre, prince Odelcaschi, designera un commandant en chef parmi les officiers généraux romains. Cette mesure a été publiée par un ordre du jour du 27 octobre.

On disait à Rome, le 29, selon les correspondances italiennes, que les puissances intervenantes avaient conjuré le Pape d'éloigner le cardinal Antonelli, son premier ministre. On ajoute que monsignor Fornari, nonce du Pape à Paris, serait nommé cardinal et ministre d'Etat en remplacement du cardinal Antonelli. On disait encore que deux des cardinaux de la commission suprême de gouvernement, le cardinal della Genga et le cardinal Vannicelli seraient remplacés, avant le retour du Pape, par les cardinaux Bernetti et Lambruschini. Une seule considération semble avoir motivé ces bruits de changemens, c'est le peu de succès qu'ont obtenu auprès de l'opinion publique les membres actuels de la commission de gouvernement dans la tâche, à la vérité très difficile, qu'ils avaient à remplir pour débrouiller le chaos politique et administratif où le régime républicain avait plongé tout l'Etat.

Le *Giornale di Roma* du 24 octobre annonce que la commission municipale provisoire, sur la proposition de son président, a voté au milieu d'unanimes applaudissemens, une adresse au Saint-Père, pour le prier de vouloir bien hâter le moment de son retour à Rome, où l'appellent les vœux de ses fidèles sujets. Une députation a été nommée à cet effet, avec mission de se rendre auprès de Pie IX. Les membres de cette commission sont: MM. le prince Odescalchi, président; le président docteur Bartholomeo Belli, Vincent Pericoli, Philippe Massani, Octave Scaramucci. Ils ont dû quitter Rome dans la matinée du 25 octobre.

On écrit de Rome, le 31 octobre:

« La grande préoccupation du moment est toujours celle du retour du Pape. Ce retour semble décidé. On le fixe entre le sept et le 25 du mois prochain, à moins que les débats de l'Assemblée Législative, lors de la discussion sur les crédits pour l'expédition de Rome, n'aient soulevé de nouvelles défiances à Portici. Nous ignorons encore ici quelle impression la cour pontificale en a reçue, et nous ne le saurons avec certitude qu'à l'arrivée des trois députations parties pour supplier S. S. de hâter le jour de sa rentrée dans sa capitale. On croit toi cependant qu'elle accédera à ce désir.

« A tous les points de vue politique possibles, ce retour ne peut qu'être un événement fécond en heureux résultats: au point de vue pontifical, puisqu'il complétera la restauration commencée par nos armes et ramènera le Pape dans la ville où la papauté a été établie et où elle doit exister tant qu'elle durera, car la sont ses martyrs, ses souvenirs, ses archives, ses monumens; au point de vue catholique, car quelque généreuse que soit l'hospitalité de l'exil, quelque liberté d'action qu'elle laisse à l'exilé, jamais cette liberté ne deviendra à l'abri de certaines préventions dont le soupçon gêne dans l'appréciation de ses mouvemens.

« A Rome, tous les prétextes de défiance s'évanouissent; le Pontife y est chez lui sans être contraint ni par certaines obligations ni par certaines convenances; et sa parole deviend sur le monde plus respectable et plus solennelle encore.

« Au point de vue Italien, Pie IX, au centre de ses Etats, à portée de voir par lui même, s'abandonnera plus librement aux nobles inspirations de son cœur, et reprendra dans ses applications possibles l'œuvre de réformation inaugurée avec son règne.

« Enfin, au point de vue français, le retour de Saint-Père équivaudra à un remercîment et à une justification des sacrifices du sang et des votes de la France. »

D'après les nouvelles que nous recevons de Turin, à la date du 2 novembre, le ministère piémontais, qui était resté incomplet depuis la démission de M. Pinelli, ministre de l'intérieur, démission à laquelle était venue s'ajouter celle du général Bava, ministre de la guerre, vient d'être complété. Le général Alphonse de la Marmora, un des officiers généraux les plus distingués du Piémont, est nommé ministre de la guerre, et M. Paleocapa est nommé ministre du commerce, département qui, était géré *ad interim* par M. de Santa-Rosa, ministre de l'instruction publique. M. d'Azeglio conservait la présidence du conseil, l'esprit du cabinet reste le même, c'est-à-dire toujours franchement dévoué au maintien des institutions représentatives, à la cause de l'ordre et des principes libéraux, que la démagogie mettrait gravement en péril sans la sagesse et la fermeté du gouvernement.

AMÉRIQUE.

ÉTATS — UNIS.

Le paquebot à vapeur le *Caledonia*, a apporté des nouvelles de New-York, en date du 23 octobre.

Nous apprenons par cette voie le bon effet produit aux Etats-Unis par le rappel de M. C. T. Poussin, et son remplacement à Washington. La nouvelle n'était encore connue que par les journaux anglais, qui transmettent le fait sans y ajouter aucun commentaire, sans rien reproduire autre chose qui pût faire juger au public américain la manière dont avait été accueillie ici l'annonce du différend survenu entre MM. Clayton et Poussin. La presse des Etats-Unis a été unanime cependant pour voir dans le rappel de M. Poussin le gage du rétablissement des bonnes relations entre les deux pays; sauf une seule exception, elle se montre animée des sentimens les plus concilians.

D'ailleurs, ce nouvel arrivage ne nous apprend rien autre qui mérite d'être mentionné.

La situation du Canada est toujours très grave. Le projet d'annexion aux Etats-Unis vient d'être repris avec une grande vivacité.

VARIÉTÉS.

HISTOIRE DU CHOLÉRA-MORBUS ÉPIDÉMIQUE A CONSTANTINOPLE EN 1848.

(*Suite.*) (1)

Les rapports entre le nombre des décès et le nombre des individus atteints du choléra diffèrent de ceux que nous venons de signaler. L'année de terre est mille huit cent-dix-huit malades et la marine militaire trois cent-onze, ce qui fait dans le premier cas un décès sur dix-sept malades et demi ou 5,9 p. 100, et dans le second un sur trois ou 32,5 p. 100. Nous n'avons pas de données exactes pour apprécier le nombre des individus atteints parmi la population civile; cependant, si nous nous en rapportons à quelques faits particuliers qui nous ont été communiqués par nos honorables confrères les docteurs Fauvel et Rigler, et à nos observations personnelles, le rapport des morts aux malades aurait été sensiblement plus élevé dans cette classe que dans l'armée. Ainsi l'hôpital civil d'*Ieni-Bogtché* a reçu dans le courant du mois de janvier soixante-dix-sept cholériques sur lesquels trente-trois succombèrent ou 42,8 p. 100. Nous avons eu à l'hôpital français trente-six cholériques et seize décès, ce qui fait 44,4 p. 100. Parmi ces trente-six malades très furent apportés mourans, les autres étaient des marins au service depuis quelques jours, quatre personnes vivant dans l'aisance, et douze indigens. On comprendra l'importance de la distinction que nous faisons entre la condition des malades, lorsque nous ajoute que parmi les vingt-une personnes des deux premières catégories il n'en mourut que quatre ou 19 p. 100, tandis que chez les indigens la mortalité s'éleva à la proportion énorme de 75 p. 100. Cependant le traitement et les soins furent les mêmes pour tous; cette différence dans le chiffre des décès ne peut provenir que de la vitalité plus ou moins énergique, de la force de résistance plus ou moins grande des individus frappés.

Or si l'on fait attention, 1° que la mortalité dans l'hôpital d'Ieni-Bigbtché est celle du mois de janvier, c'est-à-dire à une époque où la maladie ne pouvait avoir une grande vigueur, 2° que le cas de l'hôpital français concerne des malades soumis à un traitement méthodique et par conséquent ayant plus de chances de salut, on devra conclure que la mortalité moyenne dans la population civile a dû dépasser 42 et même 44 p. 100. Il faut avoir vu la manière dont meurent les malheureux que le fléau avait atteints pour s'en faire une idée. Son Excellence Ismail pacha, alors médecin en chef de l'empire, avait bien établi dans les quartiers les plus populeux, des ambulances où l'on trouvait constamment un médecin et des médicamens; les dignes sœurs de St-Vincent de Paul eurent beau déployer les ressources de leur héroïque dévouement, ces secours n'étaient pas même invoqués par la grande majorité des malades. Le fatalisme chez les uns, la frayeur chez les autres, paralysaient tous les efforts de la charité. Dans les maisons musulmanes on voyait les parens rôdans autour du patient, contemplant en silence ses souffrances atroces, ou l'exhortant piètement à la résignation. Chez les rayâs, le malheureux que le sort frappait était souvent abandonné par ses siens, les uns du sang disparaissaient; la mère fuyait ses enfans, le fils son père, la femme son mari. Spectacle affligeant! Des chrétiens, indigens de ce nom, ont oublié dans ces moments le plus sacré des devoirs prescrits par leur religion, la charité! Honte à ces cœurs sans amour comme sans courage. Plus d'une fois nous avons plaint le musulman dans son obstination à refuser les secours qu'on lui offrait; mais, du moins, il quittait ce monde avec calme et au milieu de ses amis. Le rayâ au contraire, abandonné des siens, mourait autant dans les angoisses du désespoir, que dans celles de la maladie. Nous sommes convaincu que cet état différent de l'âme a été pour beaucoup dans la différence de mortalité que nous avons signalée entre ces deux grandes classes de la population indigène.

Ces considérations diverses nous font estimer la mortalité relative au nombre des malades à quarante-cinq pour cent chez les musulmans et à cinquante chez les rayâs. Nous pensons que la proportion parmi les étrangers n'a guère dépassé quarante pour cent, car la plupart d'entre eux recevaient à temps les secours de la médecine. En conséquence, on peut admettre que le nombre des individus atteints dans chaque classe fut à peu près ainsi:

CHOLÉRIQUES SUR 1000 HABIT.			
Musulmans	2,512	ou	6,0
Rayâs	4,150	»	13,7
Etrangers	413	»	25,3
Marine	1,818	»	31,1
Armée	311	»	60,6
Total	9,214		11,8

A Constantinople, comme presque partout ailleurs, les femmes furent moins exposées que les hommes aux atteintes du choléra. Plusieurs causes contribuèrent à rendre cette différence plus apparente ici que dans la plupart d'autres lieux où l'épidémie régna. Les principales sont:

1°. La faible énergie du génie épidémique, 2° le grand nombre de lektars ou cohabitaires mâles venus du dehors, 3° le genre de vie très différent chez les individus des deux sexes.

Sur trois mille quatre-vingt-onze victimes faites par le choléra en 1848, parmi la population civile indigène, on a compté pour chaque nation:

	HOMMES.	FEMMES.	FEM. P. 100 HOM.
Musulmans	847	273	33,0
Arméniens	540	209	38,7
Grecs	618	259	41,9
Tchinganais	3	2	66,6
Juifs	165	111	67,3
Catholiques	49	35	71,2
Total	2,202	889	40,4

Ainsi sur cinq décès il y eut en moyenne deux femmes et trois hommes. Les musulmans présentent la proportion la plus faible; la mortalité des femmes est juste le tiers de celle des hommes. Les Arméniens et les Grecs se rapprochent de la moyenne générale; mais chez les juifs la proportion des décédées est double de celle des musulmanes, et chez les catholiques la différence entre les deux sexes est encore moins grande.

On voit ici bien évidemment l'influence des deux dernières causes que nous avons indiquées plus haut. Il est très probable que la différence entre les deux sexes chez les Grecs et les Arméniens serait beaucoup plus faible; ce n'était le nombre des lektars qui pour ces deux nations s'élève à environ cinquante deux mille et augmente par conséquent d'un tiers au moins leur population masculine. Quant aux musulmans, le petit nombre des décès féminins dépend moins de la disproportion des sexes que de leur genre de vie. Les musulmanes doivent le privilège d'avoir été oubliées en quelque sorte par le fléau, à leur existence tout-à-fait retirée et pour ainsi dire claustrale, à leur sobriété, à la propreté, à l'ampleur et à l'heureuse exposition de leurs habitations.

Chez les Juifs, les termes de la population sont renversés; le sexe féminin dépasse le sexe masculin de près d'un huitième, conformément à cette loi de la nature qui fait multiplier les êtres proportionnellement aux chances de leur destruction. En effet, si l'on tient compte de l'épuisement rapide des femmes juives par une fécondité prématurée et sans relâche, si l'on tient compte de l'habitude qu'elles ont de vivre continuellement rassemblées en grand nombre dans des chambres étroites, si l'on tient compte de la complète et complète hygiène vicieuse qui paralysé les avantages qu'une vie calme et sédentaire procure contre le choléra.

Les mêmes reproches ne peuvent être adressés aux Catholiques. La précocité des mariages chez plusieurs d'entr'eux tend bien à rendre le sexe féminin prépondérant; mais une des principales causes auxquelles on puisse attribuer la proportion plus forte des décès cholériques chez les femmes de cette nation, c'est la participation plus grande de celles-ci aux travaux des hommes et une plus grande analogie entre les habitudes des deux sexes. En même temps qu'il émancipe la femme et l'élève vers l'homme, le christianisme lui impose des devoirs plus nombreux et une responsabilité plus lourde.

Ce que nous venons de dire sera rendu plus évident encore si nous recherchons le rapport exact entre les décès masulins et féminins, rapport que ne donne pas le tableau précédent de la mortalité absolue des deux sexes. Pour cela nous avons calculé le nombre de décès qui a eu lieu de part et d'autre pour mille individus:

	HOMMES.	FEMMES.	FEM. P. 100 HOM.
Musulmans	4,0	1,3	32,2
Juifs	9,7	5,8	59,8
Arméniens	7,0	4,3	61,4
Grecs	8,1	5,1	62,6
Tchinganais	3,6	2,3	63,9
Catholiques	6,7	4,5	67,2
Moyenne	6,6	3,9	59,1

Afin que nos évaluations soient plus conformes à la réalité, nous avons distrait de la population musulmane les esclaves des deux sexes. Quant à ceux-ci, la mortalité cholérique a été la même pour les nègres et les négresses: c'est-à-dire d'1,5 sur mille individus et de 1,4 seulement pour les esclaves blanches. Les nègres, comme on voit ont participé au privilège des femmes en général, ce qui s'explique très bien par le genre de vie commun aux uns et aux autres.

Ce nouveau tableau montre qu'en réalité la mortalité des femmes a été les 3/5 de celle des hommes; il confirme pleinement les remarques que nous avons faites, il y a un instant, sur les Grecs et les Arméniens qui pour leurs moments, sont plus voisins des catholiques que des musulmans.

Ainsi on peut dire, en général, que plus les habitudes de la femme se rapprochent de celles de l'homme et plus aussi les chances de mortalité sont égales entre les deux sexes, et *vice versâ*, (1)

Sur les trois mille quatre-vingt-onze décès cholériques constatés dans le cours de l'année, 1848, parmi la population civile-indigène, deux mille deux cent-huit seulement, ou un peu plus] des 2/10, ont été déclarés avec l'âge des individus. Ces décès se trouvent ainsi classés:

	MUSULMANS.		ARMÉNIENS ET GRECS.		ARMÉNIENS ET GRECS.		JUIFS.		CATHOLIQUES.		TOTAUX.	
	hom. fem.		hom. fem.		hom. fem.		hom. fem.		hom. fem.		hom. fem.	
0 à 1 an	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
1 à 2 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
2 à 3 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
3 à 4 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
4 à 5 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
5 à 6 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
6 à 7 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
7 à 8 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
8 à 9 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
9 à 10 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
10 à 15 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
15 à 20 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
20 à 30 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
30 à 40 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
40 à 50 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
50 à 60 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
60 à 70 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
70 à 80 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
80 à 90 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
90 à 100 ans	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Totaux	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1

Nous n'avons pas pris la peine de réduire les années lunaires des Musulmans en années solaires, parce que la déclaration de l'âge des individus décédés repose sur une estimation souvent fautive. Aussi n'offrons-nous pas le tableau précédent comme un document exact. D'ailleurs le nombre des individus dont l'âge est inconnu modifie sans doute beaucoup sa valeur.

Les Musulmans sont la nation chez laquelle existe la plus grande lacune, car les décès déclarés avec l'âge ne sont pas tout-à-fait les 2/3 du nombre total des morts. Chez les Grecs et les Arméniens la différence est moins grande (3:4), enfin les autres nations réunies dans la troisième colonne offrent une proportion encore moins élevée. (4:5). Mais la lacune que nous signalons se fait surtout remarquer chez les femmes musulmanes où la moitié seulement des décès fut déclarée avec l'âge, tandis que parmi les autres nations le nombre des décès dont l'âge est connu fut à très peu de chose près semblable entre les deux sexes. C'est pourquoi nous avons exclu de la dernière colonne les décès musulmans; cette colonne représente le rapport entre les décès masculins et féminins dans chaque catégorie d'âges, les chiffres expriment le nombre de femmes décédées pour cent hommes.

On voit ainsi que les âges où la mortalité cholérique des deux sexes est le plus rapprochée sont ceux de 5 à 10, de 15 à 20, et de 60 à 100 ans. Les âges, au contraire, où la mortalité des hommes l'emporte le plus sur celle des femmes sont ceux de 10 à 15 ans et de 30 à 60 ans. La deuxième colonne montre combien le grand nombre des *Bêhiars* chez les Grecs et les Arméniens a modifié les rapports entre les deux sexes. Il est probable que sans cette surabondance des mâles de 20 à 60 ans, les rapports de cette colonne différeraient peu de ceux des colonnes suivantes où nous avons réunis à dessein les décès des trois nations chez lesquelles la population masculine et féminine est à peu près égale. En effet, nous voyons chez les Catholiques et les Juifs que la plus grande différence dans la mortalité des deux sexes a été aux âges de 0 à 5, de 20 à 40 et de 50 à 60 ans; c'est-à-dire, pour les femmes l'époque où elles viennent de naître et celle où elles cessent d'être fécondes, et pour les hommes le temps des passions et des travaux pénibles. Dans les autres âges, le fléau a sévi à peu près autant sur un sexe que sur l'autre.

Il serait intéressant de connaître plus exactement la manière dont l'épidémie s'est comportée envers les individus de tel ou tel âge. Malheureusement nous n'avons trouvé dans les registres de l'office sanitaire que des renseignemens incomplets. Cependant nous avons essayé de suppléer en partie, à ce manque de documens. Pour cela nous avons cherché par plusieurs procédés qu'il serait trop long d'énumérer ici la mortalité, puis la population correspondante aux divers âges. Ce premier point obtenu, nous avons réduit proportionnellement la population aux 7/10 afin de lui comparer les décès cholériques dont l'âge nous était connu, décès qui, comme nous l'avons dit, forment à peu près les 7/10 du nombre total des victimes faites par l'épidémie, dans l'année 1848. De cette manière nous sommes arrivé à pouvoir indiquer, au moins approximativement, le nombre d'individus sur mille habitans qui ont succombé dans chacun des âges suivans:

AGES.	DÉCÈS.	
de 0 à 5 ans	9,0	
5 à 10 »	4,1	enfance 4,6
10 à 15 »	2,0	
15 à 20 »	2,0	
20 à 30 »	3,8	âge adulte 3,4
30 à 40 »	4,7	
40 à 50 »	5,8	âge mûr 5,2
50 à 60 »	6,1	
60 à 70 »	5,7	
70 à 80 »	7,0	vieillesse 6,9
80 à 90 »	15,2	
90 à 100 »	34,6	

Ce tableau montre à peu près les mêmes rapports que ceux qui ont été signalés à Paris en 1831, sauf la différence d'intensité. Si on excepte les très jeunes enfans qui ont été beaucoup moins atteints à Constantinople, la mortalité la plus forte s'opérait aux mêmes âges dans les deux villes; c'est-à-dire aux dixième, neuvième, huitième, sixième, cinquième, quatrième et troisième décades de la vie humaine. L'époque de la deuxième dentition est également remarquable par le nombre de ses décès, lesquels sont presque égaux à ceux de 30 à 40 ans. Les âges où le choléra a fait le moins de victimes ont été, comme toujours ceux de 10 à 20 ans.

Le Docteur VERROLLOT.

(*La suite à au prochain numéro.*)

(1) Voir le N° 184 du *Journal de Constantinople.*)

(1) Il y a même des circonstances où la mortalité de femmes devient supérieure à celle des hommes, comme on l'a observé en quelques endroits et notamment à Paris dans l'épidémie de 1832 ainsi que dans celle qui y règne en ce moment. (Voyez le *rapport sur la marche et les effets du choléra morbus, dans Paris et le département de la Seine en 1832*, véritable chef-d'œuvre de statistique médicale.)

BULLETIN COMMERCIAL.

INTÉRIEUR.

CHANGES DE CONSTANTINOPLE,
13 NOVEMBRE 1849.

Londres	110.
Marseille	173.
Trieste	. . . . .
Livourne	. . . . .

MOUVEMENT DU PORT.

BATEAUX A VAPEUR.

ARRIVÉES du 18 novembre.

TRIESTE. Bateau à vapeur autrichien *Aide*, cap. N. Franovich, chargé de div. march. groups et passagers.

SMYRNE. Bateau à vapeur autr. *Ferdinande*, cap. Poerovich, avec march. div., groups et passagers.

TREBISONDE. Bateau à vapeur ottom. *Vaccitai-Tiefparet*, cap. G. Clician, avec march. div. groups et passagers.

TREBISONDE. Bateau à vapeur ottom. *Eregli*, cap. Hassan bey, avec march. diverses, groups et passagers.

Du 19 novembre.

LIVERPOOL. Bateau à vapeur angl. *Brignant*, cap. J. Milborn, chargé de march. div., groups et passagers.

Du 21 novembre.

TREBISONDE. Bateau à vapeur anglais, *Erin*, cap. T. Russell, avec marchandises diverses groups et passagers.

Du 23 novembre.

SALONIQUE. Bateau à vapeur ottoman, *Saoun-Bahri*, cap. P. Anthoine, avec march. diverses, groups et passagers.

MARSEILLE. Bat. à vapeur du gouvernement français *Vesurgue*, cap. Tirot, avec marchandises div., groups et passagers.

Du 24 novembre.

ODESSA. Bateau à vapeur russe, *Crimée*, cap. Yourcowski, avec march. div. groups et passagers.

DÉPARTS du 18 novembre.

TRÉBISONDE. Bateau à vapeur autr. *Austrie*, cap. Ballovich, avec marchand. diver., groups et passagers.

Du 19 novembre.

SOUTHAMPTON. Bateau à vapeur anglais, *Eurine*, cap. W. Ewans, avec marchand. diver. groups et passagers.

Du 20 novembre.

GALATZ. Bateau à vapeur autrichien, *Conte-*